

Que d'imaginaires ont inspirées, que de lyres ont fait vibrer les événements néfastes de ces deux années terribles.

Nous avons là, sur notre bureau, toute une pile de poèmes petits et grands, en vers de six, dix ou douze pieds, que les auteurs ont bien voulu nous envoyer, accompagnés pour la plupart de gracieuses dédicaces.

Nous voudrions pouvoir répondre à ces amabilités par des comptes rendus spéciaux : mais, considérez combien notre journal est petit et combien ces poésies sont grandes.

Toutes du reste sont excellentes d'intention, et pour quelques-unes, la richesse du patriotisme rachète la pauvreté de la prosodie.

Signalons cependant une brochure qui vient de paraître sous le titre de *Don Léo, premier acte d'un drame inachevé*.

L'auteur a mis en scène les événements qui ont précédé la déclaration de guerre à la Prusse.

Don Léo, c'est Napoléon III qu'on trouve flanqué de ses ministres dont les noms sont simplement espagnolisés : Olivero-Olivier, Pedro Pietri, etc.

Ce petit ouvrage se fait remarquer par une versification facile et par des élans qui ne manquent ni de verve, ni de chaleur.

Seulement aujourd'hui, on pourrait changer le sous-titre et écrire : *Premier acte d'un drame achevé*.

Nous payons en ce moment les frais de représentation.

Toujours Tillaneourt... Pendant la discussion sur les matières premières, l'honorable loustic paraissait fort agité, et regardait obstinément son collègue Prax-Paris, — il répétait sans cesse :

— Paris ne parle donc pas, mais Paris devrait parler, — Paris, parlez donc !

Son voisin agacé : — Enfin, pourquoi voulez-vous que Paris parle ?

— Paris ! Parbleu, est-ce que Paris devrait se taire dans la question des laines.

— Pour M. Dahirel : d'Helène !

H. PÉRIÉ.

Les amis et connaissances de la famille ARLÈS-DUFOUR, et les personnes qui désireraient rendre un dernier hommage à la mémoire de

Monsieur ARLÈS-DUFOUR père, décédé au golfe Juan, le 21 janvier, sont prévenus que ses funérailles auront lieu à Oullins, dimanche, 28 courant, à 1 heure 5/4.

Le convoi partira du domicile du défunt, pour se rendre directement au cimetière.

Un train spécial partira de la gare de Perrache, à 1 heure 10, et repartira d'Oullins à 4 heures 50.

Il ne sera pas délivré de billets. Entrée par le passage de service.

L'Assemblée en chemise

Le courrier d'un député.

Le portefeuille trouvé dans la gare du chemin de fer de l'Ouest n'ayant pas été réclamé bien qu'avis en ait été donné à la questure de l'Assemblée depuis quinze jours, nous nous croyons autorisés à en communiquer le contenu à nos lecteurs sans accompagner cette publication d'aucun commentaire.

A Monsieur Decamuseau, député de la Saône, Pouilly, 29 décembre, 1871.

Monsieur le député, Je vous écris la présente connaissant votre amabilité dont j'ai été à même d'apprécier l'étendue lors de votre tournée électorale du 6 février, où vous avez dit en ma présence que vous aimiez la gendarmerie, paroles qui ont touché jusqu'au cœur tous les gendarmes de l'arrondissement et y sont restées gravées.

avoir l'occasion de la reprendre.

Mlle Thiers. — Aussi, vous êtes-vous peut-être trop pressé, Adolphe ?

M. Thiers. — Anastasie !

Mme Thiers. — Pourquoi m'appeler de ce nom de concierge ?

M. Thiers. — Puisque tu me censures !

Mlle Thiers. — Ce n'est guère le moment de plaisanter, mon ami. Voici trois quarts d'heure.

M. Thiers. — Trois quarts d'heure ! Bigre, c'est qu'ils seraient bien dans le cas...

Mme Thiers. — Voulez-vous que je monte à ma chambre. Je regarderai derrière le rideau si personne ne vient.

M. Thiers. — C'est cela, et vous, Félicie, au grenier : votre vue s'étendra plus loin. — (Un temps). — Vous y êtes ?

Mme Thiers. — Oui.

Mlle Dosne. — M'y voilà.

M. Thiers. — Anne, ma sœur Anne...

Mme Thiers. — Attendez que je fixe ma longue vue.

M. Thiers. — Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?

Mme Thiers. — Je vois les murailles qui blanchissent, les trottoirs qui s'allongeoient...

Mlle Dosne. — Et moi, les cheminées qui fuioient.

M. Thiers. — Anne, ma sœur Anne...

Mme Thiers. — Ciel, quelqu'un !

M. Thiers. — Qui ça, Grévy ?

Mme Thiers. — Hélas non, M. Jules Simon,

Sachant, monsieur le député, que vous êtes en situation de voir M. le ministre de la guerre, je vous serais reconnaissant de vouloir bien lui insinuer qu'il donne suite à la demande que j'ai eu l'honneur de lui adresser hiérarchiquement le 6 décembre dernier, pour obtenir ma mutation du canton de Pouilly, où je suis actuellement en résidence, pour le canton de Villeneuve-l'Étang, qui est le pays de mon beau-père, sans sortir du département.

Je suis avec respect, monsieur le député, votre respectueux serviteur et gendarme, François Bourgeaud.

Fontaine (Saône), 28 décembre 1871.

Mon député,

Quand la barque de l'Etat est soulevée par la tempête et craque dans sa membrure, laissant sombrer nos gloires et l'amour de la patrie, quand le pilote oublie sa mission navigue dans des eaux bourbeuses, qu'importe d'où vient le sauvetage ?

Offrez de payer dans quatre mois ou huit jours si l'on veut, la rançon prussienne.

Une étude approfondie du jeu des institutions de banque et de crédit, m'a conduit à proposer à mon pays la Banque universelle, émettant cinq milliards de billets hypothéqués sur les richesses mobilières du territoire de la France et de l'Algérie.

Je réserve 500 millions pour l'amortissement, et 500 pour la richesse publique.

Je vous donne ce projet en priant d'en faire l'objet d'une proposition de loi qui sera, j'en suis sûr, le commencement de votre gloire.

Agrérez, etc.,

Jules Manchon, Ancien ingénieur civil.

Fragny, 29 décembre 1871.

Mon cher Alexis,

C'est moi qui la première te souhaite une bonne, une heureuse année. — Si ce que femme veut Dieu le veut, rien ne manquera à ton bonheur, car je le souhaite bien vivement. Malheureusement, nous n'avons pas seulement affaire à Dieu, mais encore à ces maudits électeurs, qui changent d'avis comme des girouettes et ne veulent jamais croire ce qu'on leur dit. Je voudrais bien avoir une recette pour les faire voter. Oh ! mon cher Alexis, puisses-tu être député toute ta vie puisque ça t'amuse ; je veux tout ce que tu voudras. Je souhaite que cette année tu fasses un beau discours, pas interrompu, je le lirai tous les soirs dans mon lit pour m'endormir après ma prière.

Mais, vois-tu, je maudis bien quelquefois la politique, parce qu'il me semble qu'elle me prend une partie de ton cœur. Elle ne prend que ton temps, n'est-ce pas ? Il y a bien encore dans ton cerveau parlementaire une petite place pour ta petite femme ?

M. le curé t'envoie sa bénédiction et ses compliments. Il m'a autorisé à faire gras pendant le dernier carême. Il me dit de bien te recommander de ne pas voter l'instruction obligatoire, parce que, parait-il, si la loi de M. Jules Simon passait, les hommes reviendraient à l'état sauvage. — Je crois que pour lui savoir gré de sa complaisance et de ses conseils, tu feras bien d'apporter de Paris une paire de chandliers dorés, pour la chapelle de St-Iréné, le patron de la paroisse, et une bouteille de Chartreuse verte. Tâche donc que l'Assemblée revienne à Paris, puisque l'on ne peut vivre à Versailles qu'en garçon ; ça m'ennuie d'être ici toute seule, et je ne comprends rien à toute la politique, sinon que je t'aime et suis toujours Ton Hortense.

Glenné-le-Bourg, 2 janvier 1872.

Citoyen Représentant,

A 8 février dernier, le comité électoral cantonal démocratique républicain de Glenné-le-Bourg t'a porté sur sa liste ; il a pensé comme tu le disais dans ta profession de foi que tu t'attacherais à représenter les sentiments républicains de nos populations.

Nous avons vu avec regret, citoyen représentant, ton attitude équivoque en plusieurs circonstances, et entre autres ton abstention dans le vote sur les princes d'Orléans.

Citoyen, le comité t'avertit par mon intermédiaire.

Si tu veux marcher dans la voie que nous t'indiquons et si tu te fais remarquer par tes motions démocratiques, notre appui t'est assuré et tu peux être sûr de ta réélection.

Si, au contraire, tu te laisses intimider et entraîner par les réactionnaires ; si tu oublies tes engagements, nous, les travailleurs aux bras nus, nous nous voulons mourir et travailler libres, nous nous souviendrons au jour du scrutin.

Nous avons l'œil sur toi.

Charbonneau, Secrétaire du comité électoral de Glenné-le-Bourg.

tapi dans une encoignure.

M. Thiers. — Voyez-vous le roublard : il s'est mis en sentinelle avancée.

Mlle Dosne. — Je crois que le voilà !

M. Thiers. — Barthélemy ?

Mlle Dosne. — Eh non : ce n'était qu'un commissionnaire.

M. Thiers. — L'illusion est naturelle.

Mme Thiers. — Jules Simon se replie en hâte vers la préfecture.

M. Thiers. — Diable, cela indique un mouvement de l'ennemi.

Mlle Dosne. — O mon Dieu !

M. Thiers. — Quoi encore !

Mlle Dosne. — Les voilà tous qui reviennent.

M. Thiers. — Mais qui, mais qui ?

Mme Thiers. — Nos ministres, venez voir : Casimir Périer, Dufaure, Victor Lefranc, de Larcy, ils apparaissent un à un... ils étaient tous cachés par-là : l'un dans une allée, l'autre sous une porte cochère ; tenez, le général de Cissey lui-même qui stationnait dans un fiacre.

M. Thiers. — Ma chère amie, et vous, Félicie, descendez. Il va passer quelque événement solennel.

Mme Thiers. — Justement, Barthélemy arrive au pas de course. Le malheureux, a-t-il chaud ?

M. Thiers. — Descendez, vous dis-je, la démission opère...

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Ouf, une chaise ! Quelle course, miséricorde !

M. Thiers. — Eh bien !

Château de Glenné, 2 janvier.

Monsieur le député,

Au 8 février dernier, je crois ne pas avoir été étranger au succès de votre élection, et je m'en félicite. Votre honorabilité, votre position dans le pays étaient un gage pour nous tous que vous rempliriez dignement le mandat qui vous était confié. Je n'ai pas douté un moment que soucieux de la prospérité et de l'avenir de la France, vous seriez un défenseur énergique et dévoué du trône et de l'autel.

Mais je dois vous avertir, c'est un devoir pour moi, que mes amis et moi avons été à la fois étonnés et affligés des concessions qu'en plusieurs circonstances vous se mblez avoir faites à la gauche et aux idées révolutionnaires du gouvernement de M. Thiers. Nous avons regretté notamment de vous voir absent au moment du vote sur les princes d'Orléans.

Défendez, monsieur, les intérêts de la monarchie et de la religion, selon la promesse que vous nous en avez donnée. Notre concours le plus actif vous en est assuré, votre réélection sera certaine.

Baron de la Routinière.

Paris, 6 janvier.

Monsieur le député,

En ma qualité d'électeur du département de la Saône, bien que je n'aie pas l'honneur de vous connaître, je viens réclamer de votre obligeance un petit service.

De passage à Paris, avec ma femme et mes trois filles, je désirerais vivement assister à une séance de l'Assemblée.

Cinq billets, s'il vous plaît, pour la séance de lundi. — Ma voix vous est acquise à la prochaine élection.

Arthur Michaud,

Quincaillier, hôtel du Levant, rue Neuve des Petits Champs.

P. S. — Ma femme désirerait beaucoup entendre MM. Thiers et Gambetta, s'il dépendait de vous de les faire parler ce jour-là, nous vous en serions tous bien vivement reconnaissants.

Paris, 2 janvier.

Mon gros loulou,

Je t'attends ce soir jusqu'à 11 heures 25. Je tiendrai un bon appétit en réserve ; j'espère que tu ne manqueras à aucun de tes devoirs, et je t'avertis d'avance que j'adore les écrevisses et la crème d'ananas.

Si tu n'es pas sage, tu sais, j'irai dans ta boîte de Versailles faire un escandale.

Eugénie,

rue du Heller, 32, au 2^e, la porte à gauche.

P.-S. — Je t'envoie ci-joint la note de mon marchand de fourrures ; tu seras assez bon pour lui rendre visite avant de venir me voir, ou je te déboulonne.

La Chaume, 27 décembre,

Monsieur le représentant,

Quand j'ai eu l'honneur de vous voir, j'ai sollicité de votre bienveillance l'autorisation d'exercer la profession de médecin laïque ;

En cette qualité, je ferai en France des conférences hygiéniques, en public et en particulier, à la suite desquelles je quêterai pour assurer mes moyens d'existence.

Le Conseil d'état de la république de St-Marin a bien voulu m'accorder le diplôme médical, je sollicite la même faveur de votre toute-puissance.

Théophile Chalumeau,

membre de plusieurs sociétés archéologiques.

Couhard, 2 janvier 1872.

Monsieur le Président,

Tous les vrais patriotes gémissent sur l'amoindrissement de la France.

Je connais un moyen sûr de compenser la perte à jamais regrettable de l'Alsace et de la Lorraine, sans provoquer aucune complication diplomatique.

Qu'on jette les Alpes dans la Méditerranée, et nous arracherons à la nature vaincue le territoire que les hasards de la guerre nous ont enlevé.

Ma modestie ne réclame pas même le mérite de l'invention, et je me borne à signer d'un mot qui est tout un programme.

Eurêka.

Certifié textuel,

Le Scrutateur,

FRONTIN.

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Ils viennent ?

M. Thiers. — Grévy, n'est-ce pas ?

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Non, Benoist-Azy.

M. Thiers. — Seul !

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Avec un message : on refuse la démission !

M. Thiers. — Et allez donc ! Maintenant de la tenue, de la dignité offensés, du dédain !

SCÈNE II.

M. Benoist-Azy. — Monsieur le Président, l'Assemblée doucement émue de votre détermination inattendue, m'a chargé, avec mes collègues que voici, de vous apporter ce message voté à l'unanimité moins huit voix.

Elle vous prie de reprendre votre démission qui serait un malheur public.

M. Thiers. — Me prie, — c'est bien peu !

M. Benoist-Azy. — Je crois qu'il y a « sup- »

le « ! »

M. Thiers. — S'il y a « supplie », c'est différent !

Quoique blessé profondément par l'ingratitude...

M. Benoist-Azy. — Oh ingratitude !

M. Thiers. — N'interrompez pas, je maintiens l'ingratitude ; — par l'ingratitude de 377 députés qui ont voté contre moi, je ne saurais résister à

SAUTONS ET FOLICHONNONS !

Jamais le carnaval ne fut plus gai que cette année ; — ce ne sont partout que bals masqués, raouts parés et soirées travesties ; à Paris, la direction de l'opéra encaisse vingt mille francs de recette tous les samedis ; — à Lyon la Rotonde et l'Alcazar ont retrouvé leurs plus beaux jours, — ou plutôt, — leurs plus belles nuits ; — à Bordeaux, deux célèbres entraîneurs — Antony Lamotte et Olivier Metra, — font faire rage et merveille à des milliers de fumeurs affolés. Cette fièvre de cancan sévit avec non moins de fureur et d'intensité sur toutes les autres cités de la République ; — on chahute de tous côtés, on folichonne de toutes parts ; — les jambes ne savent plus où donner de la tête !

L'entraînement a été aussi général qu'inattendu ; — les esprits superficiels et légers s'en étonnent et s'écrient : « C'est épatant ! » — Les esprits moroses et chagrins s'en affligent et s'exclament : La France danse sur un tombeau !

Pourtant la raison déterminante de tous ces ronds de jambes est bien facile à comprendre.

D'une part, on se dit : Il s'agit de se régénérer sérieusement, absolument, efficacement, au physique comme au moral.

Si les Allemands nous ont vaincus, c'est non-seulement parce que notre organisation militaire est inférieure à la leur, mais aussi parce que leurs soldats sont plus robustes et plus endurcis que les nôtres.

Or, quel exercice est plus propre que la danse à développer les muscles et les tendons, à donner promptement à nos membres ramollis la vigueur qui leur fait défaut ?

N'a-t-on pas constaté souvent que les femmes du monde, qui dansent huit heures de suite, sans désemparer, y gagnent des jarrets d'acier et seraient de force à rendre des points pour ce genre d'exercice aux crocheteurs les plus robustes ?

..... D'un autre côté, jamais la France ne fut aussi à même qu'aujourd'hui d'exhiber aux yeux de l'Europe attentive une collection infinie de costumes et déguisements, tout ruisselants d'originale allégorie et de spirituel à propos. C'est ainsi, par exemple, que si le président de la République offre, comme on le dit, le jour du mardi gras, une soirée travestie, on verra nos personnages les plus connus circuler dans les salons présidentiels sous des déguisements fort réussis, dont nous pouvons d'ores et déjà donner à nos lecteurs quelques légers échantillons. — *Ab jove principium.*

M. Thiers sera en *gouvernement qui divise le moins*. — (Sur la tête un diadème en forme de bonnet phrygien, ou bien un bonnet phrygien en forme de diadème ; cette coiffure assez difficile à décrire exactement, s'appelle un *dia démocratique* ; — costume complet de Garibaldi ; chemise rouge et grandes bottes ; pardessus le costume, un splendide manteau de pourpre frangé d'hermine et tout parsemé d'abeilles et de fleurs de lys d'or ; ce manteau sera retenu par une agrafe en forme de coq ; — à la main droite un sceptre-cajutée ; — à la main gauche un drapeau rouge aux franges blanches et à la hampe tricolore ; — ajoutez à cela une fausse perruque en forme de poire, un faux nez à la Bourbon, et une fausse barbe à la Frère-et-ami.)

M. POUYER-QUERTIER ou *Economistiqu'à tort*. Un costume d'emprunt : habit en en drap vert de billard, tout émailé de petites coupures, colotte courte en casimir paillé. — Une perruque en flasse, un faux-nez long d'une aune ; à la main droite une immense veste fabriquée avec des matières premières, à la main gauche, une boîte d'allumettes d'un sou et demi.

l'imposante manifestation dont vous êtes le messager.

Je consacrerai donc de nouveau les restes de ma santé délabrée au salut du pays et au bonheur de la France ..

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Très bien.

M. Thiers. — Mais il est bien entendu que cela n'implique en rien l'abandon de mes convictions de quarante ans qui restent plus fermes, plus ancrées et plus indébranlables que jamais.

A ces conditions-là, et pour le bonheur de la France, je le répète, je consens à reprendre ma démission...

M. Jules Simon. — Et nous ?

M. Thiers. — Mon Dieu, reprenez aussi vos portefeuilles, — pardessus le marché, — n'est-ce pas, Benoist-Azy ; ils y tiennent tant, ces pauvres garçons.

M. Benoist-Azy. — Qu'ils les reprennent, je mettrai un post-scriptum au message.

M. Thiers. — Maintenant, cher collègue, pour sceller cette réconciliation mémorable, permettez que j'embrasse, sur vos vénérables joues, toute l'Assemblée nationale.

Mlle Dosne. — Est-ce le baiser de l'amour, Barthélemy ?

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Dites le baiser de Lamourrette.

L. LECLAIR.